

GUIDE TECHNIQUE ACCESSWOOD



I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Produit : AccessWood, le caillebotis bois innovant.

SOMMAIRE

- I. Caractéristiques générales
- II. Conditions d'utilisation et Installation
- III. Garantie



DIMENSIONS :

- Largeurs :** Largeur standard: 1,40 m (sur mesure de 1 m à 1m80)
- Longueur :** Modules de 2m de long connectables.
Chaque module est composé de 18 lattes de bois de 9,5cm de large

Épaisseur des lattes : 21mm


3 points de fixation à la sangle par latte.

- Poids :** 12kg/m²
- Couleurs :** bois naturel

MATÉRIAUX :

- Bois : pin autoclave classe 4 – bois PEFC (forêts gérées durablement)
- Visserie inox A4 (Usage alimentaire et résistance à l'acidité et à la salinité)
- Sangle 100% polyester

ATOUPS :

- STOCKAGE ET INSTALLATION FACILE
- REMPLACEMENT AISÉ DES LATTES
- FACILEMENT MODULABLE
- RÉSISTANT AUX UV ET AU SEL
- ESTHÉTIQUE
- BOIS ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT 
- MADE IN FRANCE – RÉALISÉ MANUELLEMENT EN LORRAINE
- FABRICATION SUR-MESURE EN FONCTION DES PROJETS

II. CONDITIONS D'UTILISATION ET INSTALLATION

AccessWood est un **caillebotis innovant** conçu à partir de **lattes interchangeable** 100% pin autoclave classe 4 qui permet de créer des accès temporaires en respectant **l'intégration paysagère**.

Il est conforme aux critères d'accessibilité PMR et permet de créer des accès pour les piétons, personnes à mobilité réduite, familles avec poussette, etc.

Le caillebotis est aussi une solution idéale pour le **franchissement de dunes**.

Notre caillebotis innovant respecte la Loi Littoral car il est **amovible** et peut être stocké en fin de saison estivale. Composé de modules prêt à poser, ce produit répond aux attentes des collectivités publiques et concessionnaires de plage pour leurs accès.

Les caillebotis AccessWood peuvent être utilisés sur les surfaces suivantes : Sable et herbe

Installation

Equipements nécessaires : Visseuse* avec embout cruce forme.

Deux personnes peuvent facilement installer une section de 100m linéaire de caillebotis en 1h.

Etape 1 : mise à niveau du sol (pour le sable)

Aplanir le sol.

Etape 2 : installer le chemin

Déposez les modules AccessWood les uns derrière les autres pour créer votre chemin.

Etape 3 : relier les modules d'AccessWood

Pour raccorder deux modules d'AccessWood, nous fournissons des cales en bois et des vis qui permettent de relier deux lattes d'un tronçon. Installer les cales et visser dans les emplacements prévus (2 cales et 4 vis sont fournies avec chaque tronçon).

* Visseuse avec une cheville de diamètre 8.

Maintenance – remplacement aisé des lattes

Remplacement aisé des lattes.

AccessWood est un produit innovant car si une latte est abimée, il est facile de la changer individuellement. Il suffit de soulever le cheminement et de dévisser la latte de la sangle afin de la remplacer. Le remplacement des lattes est très simple, ce qui augmente considérablement la durée de vie du caillebotis AccessWood.

Nettoyage.

AccessWood peut être nettoyé rapidement à l'aide d'un balai, d'un souffleur ou d'un jet d'eau sous pression.

Désinstallation.

A la fin de la saison estivale, vous pouvez démonter rapidement vos caillebotis AccessWood. Il vous suffit de dévisser des sections et de les enrouler afin de les stocker pour la prochaine saison.

III. GARANTIE

AccessRec Europe offre une garantie limitée de deux (2) ans à partir de la date d'achat. Cette garantie ne couvre que les défauts de fabrication du produit. Les altérations dues à un usage normal ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication. Les dommages causés par du vandalisme ou le passage de véhicules (autres que ceux prévus par l'usage normal du produit) ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie ne s'applique pas sur :

- l'usure normale des caillebotis
- un mauvais usage, maintenance ou stockage de la solution.
- un accident ou une catastrophe naturelle
- des modifications qui ont été faites sur la solution sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- de réparations ayant été faites sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- les frais de main d'oeuvre ou d'expédition qui peuvent être nécessaires si des réparations sont envisagées.

Si vous n'êtes pas satisfait des conditions prévues ou des réparations qui ont été faites, merci de contacter directement AccessRec Europe. Les produits ne peuvent être retournés sans le consentement d'AccessRec Europe. La garantie de deux (2) ans est seulement applicable à l'acheteur original.